

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°3
MARDI 2 juillet 2019
ANNEE 2018/2019 début : 17h30

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Girardot, Mme Lemette, Mme Dalesme, Mme Philippe, M Debrauwere, M Doye
équipe enseignante : M Marquet, Mme Le Coutour, M Boulard, Mme Lurot, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Koprowski, Mme Creton, Mme Hary, M Chalaud
service actions éducatives : Laurent Renault (référent de site)
conseillère de quartier : Madame Destombes
personnes excusées : Mme Luciani (IEN Lille 1 Centre), Mme Sandt (DDEN), M Hanoh (président conseil de quartier)

ACCUEIL / TOUR DE TABLE / RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

PREVISIONS DES EFFECTIFS année 2019/2020

Voici les chiffres prévus (actualisation au 1er juillet 2019) pour la rentrée 2019 :

CP : 52
 CE1 : 47
 CE2 : 51
 CM1 : 59
 CM2 : 47

Total : 256 élèves
 Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés d'ici à la rentrée. A la date du 2 juillet, les familles quittant l'école se sont déjà fait connaître. Si les effectifs changent, ce sera certainement à la hausse.
 Si les annonces se confirment (pas plus de 24 élèves en CP et en CE1), il ne sera possible d'inscrire de nouveaux élèves qu'en CM2.

Les représentants de parents d'élèves soulèvent le fait que c'est toujours la même cohorte (année de naissance 2010) qui se retrouve dans des classes à gros effectifs.

Questions des représentants de parents : La classe supprimée l'année dernière malgré un effectif constant est-elle réattribuée à la rentrée 2019 ?

Non, la structure pédagogique de l'école ne change pas et aucune ouverture de classe n'a été envisagée.

Dans ces effectifs, il est à noter que 16 élèves auront un PPS et une quinzaine d'élèves bénéficient ou ont bénéficié du dispositif UPE2A. Nous avons donc un pourcentage important d'enfants dits « à besoins éducatifs particuliers » sans compter les enfants bénéficiant d'un accompagnement spécifique par le RASED et/ou d'un PPRE.

Le temps passé à l'accompagnement pédagogique des élèves, à la tenue de réunions pluridisciplinaires, à la régulation de leur inclusion/intégration dans le milieu ordinaire, au soutien aux familles ... est conséquent. Dans de telles conditions, une moyenne inférieure à 25 élèves par classe reste nécessaire et indispensable afin d'atteindre les objectifs d'une scolarisation efficiente et satisfaisante pour tous.

Notre projet d'école est ambitieux et nécessite des financements. Les parents d'élèves ont mené différentes actions afin de nous aider à récolter les fonds nécessaires. Nous les en remercions.

Voici les principales actions :

Actions parents / école pour faire entrer de l'argent :

Fête de rentrée : 306,52 euros
 Vente de Jacinthes : 119,60 euros
 fête de la soupe : 61,81 euros
 vente de gâteaux : 515 euros
 Portes Ouvertes : - **107,65**

Le conseil d'école félicite les élèves et parents qui se sont investis tout au long de l'année dans la confection et la vente de gâteaux pour financer le voyage en Angleterre.

Il y a 2 ou 3 ans, les Portes Ouvertes de fin d'année permettaient de récolter entre 700 et 1000 euros. La formule ne convient peut-être plus. L'investissement des parents n'est plus à la hauteur de ce qu'on a pu connaître. Il y a trop peu de volontaires pour aider à la mise en place d'une belle fête. De même, le fait de ne pas avoir eu accès à la cuisine a pu être pénalisant.

Le conseil d'école se questionne aussi sur les modalités à mettre en œuvre afin de récolter plus de fonds lors de la fête de rentrée et lors des Portes Ouvertes (pour rappel, il y a quelques années, chaque événement permettait de récolter entre 700 et 1000 euros).

Quelle formule serait la mieux adaptée ? Faut-il partir du souhait des enfants ? Faut-il encore plus communiquer sur les enjeux et le besoin d'investissement ? Faut-il mettre dans le cahier de liaison le coût des sorties afin de sensibiliser les parents au rôle de la coopérative scolaire ?

Est-ce que le modèle proposé attire encore du monde ? Faut-il mettre des élèves « guides » ?

Le conseil d'école décide de remettre en place un « comité des fêtes » élargi à l'ensemble des parents de l'école et propose d'y associer les enseignants qui devront certainement prendre une place plus importante afin d'aider à organiser ou à mobiliser les partenaires.

Question des représentants de parents d'élèves : quel est l'état des comptes de la coopérative ?

Il a été très difficile cette année d'avoir une vision claire de l'état des comptes au jour le jour. En effet, cette année, nous avons fait beaucoup de demandes d'aides ou de subventions (total 9100 euros).

Partenaires financeurs	Subventions demandées	Subventions reçues au 2 juillet 2019
ALPH-PIC Marionnettes espagnoles	700	700
ALPH-PIC Voyage à Londres	700	
ALPH-PIC Rencontre d'auteur	500	
Subvention commission école mairie de quartier Voyage à Londres	600	
Subvention commission école mairie de quartier Marionnettes espagnoles	600	
OCCE voyage à Londres	200	200
ERASMUS + projet Marianne salle sciences	5800	4800
TOTAUX	9100	5700

La coopérative scolaire a dû avancer la plupart des sommes avant de les recevoir des partenaires financeurs (sauf projet Marianne). Aujourd'hui, nous n'avons reçu que 5700 euros.

Les subventions commission école (1200 euros) sont versées généralement pendant l'été.

Nous attendons toujours le dernier versement de la subvention issue de la participation de l'équipe enseignante au projet ERASMUS + Marianne (1000 euros).

Par ailleurs, deux demandes de subventions PIC ont été acceptées (1200 euros) mais les versements n'ont toujours pas été effectués.

Par ailleurs, les moments festifs et conviviaux n'ont pas permis de récolter beaucoup d'argent.

Monsieur Marquet a donc eu du mal à avoir une vision juste au quotidien.

Nous pouvons néanmoins nous satisfaire de l'état des comptes de la coopérative cette année puisque nous avons été en mesure d'avancer 3300 euros soit l'ensemble des subventions hormis celle du projet Marianne.

La question de la gratuité du voyage à Londres est à nouveau posée car « si ce qui est gratuit n'a pas de valeur ». Comment faire prendre conscience de l'engagement de l'équipe auprès des élèves et des familles sur cette journée qui se déroule en dehors du temps scolaire ?

La sortie pourrait devenir payante ? A quelle hauteur ? En fonction des tarifs Ville de Lille ? Demander aux élèves de vendre des grilles de tombola afin de faire baisser le prix du voyage ?

Par ailleurs, devant les difficultés rencontrées par l'équipe à sanctionner un élève dont le comportement en classe n'est pas compatible avec une sortie scolaire à l'étranger, Monsieur Marquet pose clairement la question de la pérennité du voyage.

L'accueil des élèves de CP (le jour de la rentrée):

L'accueil individualisé réservé aux élèves des CP et d'ULIS nouvellement scolarisés dans notre école est appréciable et apprécié. Tous les enseignants sont disponibles pour les orienter dans leur nouvel environnement.

Les autres élèves sont accueillis 30 minutes plus tard.

Nous décidons d'opérer de la même manière pour la rentrée 2019.

Les élèves de CP seront donc accueillis par l'ensemble de l'équipe enseignante à partir de 8h20. Ils pourront monter en classe et prendre possession de leur nouvel environnement avec leurs parents.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 seront accueillis à partir de 9h00 dans la cour de récréation (entrée par l'avenue Kennedy).

Nous demandons aux services municipaux, comme les deux années précédentes, de mettre à disposition des animateurs du périscolaire. Ces derniers seraient d'une aide précieuse dans l'accompagnement des élèves en prenant en charge les plus grands non accompagnés d'un parent qui arriveraient à 8h30.

Monsieur Renault confirme que, comme chaque année, cela est possible.

Les listes de classe seront affichées le jour de la rentrée.

Par ailleurs, Monsieur Marquet a eu connaissance d'une rumeur qui ferait courir l'idée selon laquelle ce serait certains parents d'élèves qui poseraient leurs conditions pour la constitution des classes. Évidemment, ce n'est pas le cas. Les classes sont constituées en conseil des maîtres.

Il est vrai que certaines familles expriment des souhaits. On ne peut pas les en empêcher mais ce sont bel et bien les enseignants qui placent les élèves dans les classes.

FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2018 ont été détaillées et validées par le troisième conseil d'école de l'année 2017/2018. Aucun changement n'est prévu pour la rentrée 2019.

Elles sont en libre accès sur le site internet de l'école onglet « rentrée 2019 ».

Sans relecture, le conseil d'école valide à nouveau ces listes de fournitures pour l'année 2019/2020.

Les représentants de parents demandent aux enseignants d'être vigilants sur les « emprunts » de matériel entre élèves car ce sont toujours les mêmes élèves qui n'ont pas de matériel.

Afin de recycler les stylos et feutres usagés, le conseil d'école se propose de réfléchir sur un mode de collecte et de se mettre en relation avec une ou des associations(s).

Quelle est la date de la fête de rentrée ?

La fête de rentrée se déroulera certainement le week-end du 4 et 5 octobre. Il faut encore réfléchir si on l'organise le vendredi soir ou le samedi midi.

Les parents d'élèves pourront avoir comme chaque année un stand afin d'expliquer leurs actions auprès des autres parents.

Le diagnostic de la qualité de l'air intérieur est-il fait à Boufflers ?

Monsieur Marquet lit la conclusion du rapport rédigé le 21 mai 2019 : « Le degré de confinement durant la période de mesure est satisfaisant dans l'ensemble des classes investiguées. Ces mesures ont été réalisées avec des températures extérieures comprises entre 6,5°C à 18,7°C.

Une campagne de mesure du niveau de confinement a été menée dans les mêmes salles de classe en Janvier 2018. Aujourd'hui le niveau de confinement est amélioré (cf tableau ci-dessous). Ces différences sont le résultat de plusieurs facteurs : températures plus favorables à l'aération, acquisition de gestes d'aération ou présence du capteur de confinement (notamment lorsqu'il émet un signal sonore).

	Mai 2019	Janvier 2018
	Indice ICONE	
Salle M. CHALAUD	3	5
Salle Mme SESIA et M. MARQUET	2	4
Salle Mme LURROT	3	5

Tableau 1 : Comparaison du niveau de confinement entre janvier 2018 et mai 2019

« Au vu du degré de confinement satisfaisant, l'ensemble de l'équipe pédagogique et technique doit poursuivre les gestes favorables à une bonne qualité d'air (aération ...).

Le directeur de l'école est intéressé par l'acquisition de capteurs de confinement. Il souhaiterait pouvoir en disposer dans chacune des salles de classe. Lors de confinement important, le signal sonore du capteur avait favorisé l'ouverture des fenêtres en alertant les enfants qui relayaient alors l'information au professeur. »

« Les concentrations en CO2 dans l'ensemble des classes sont donc jugées satisfaisantes. Néanmoins, Sur la période de mesure et dans chaque classe investiguée, le confort hygrothermique n'est pas respecté. Les points sont éloignés de la zone de confort. (...). L'humidité relevée est trop souvent faible et entraîne le non-respect des paramètres de confort. »

Il faut donc maintenant travailler pour améliorer ce confort hygrothermique.

Monsieur Marquet prendra contact avec le service « Risques Urbains et Sanitaires » de la ville de Lille dès la rentrée.

Le conseil d'école souhaiterait avoir des mesures sur les COV et connaître la température maximale fixée par l'État pour l'accueil des élèves en classe.

Quelles sont les démarches pour réserver le restaurant scolaire pour y tenir des réunions ?

Pour utiliser le restaurant scolaire, l'association de parents d'élèves doit se tourner vers les services municipaux afin de demander de pouvoir l'utiliser. Il faut donc rédiger un courrier de demande à l'attention de Madame Brun et Madame Lechner.

S'il s'agit de l'utilisation d'une salle de l'école, le code de l'éducation leur permet de faire cette demande. Il faut, après avis du conseil d'école, obtenir l'autorisation de la municipalité qui se chargera de rédiger une convention

tripartite. Il faudra juste se renseigner sur le statut de la liste de parents d'élèves « indépendants » non regroupés en association.

Pour l'année prochaine, les parents d'élèves souhaitent pouvoir utiliser les locaux scolaires sur des temps en dehors du temps scolaire notamment le samedi.

Le conseil d'école émet un avis favorable à l'utilisation des locaux scolaires par les représentants de parents d'élèves au titre de l'année 2019/2020.

Où en est le projet de vestiaires pour l'EPS ?

La demande a été faite aux services techniques. Nous attendons leur réponse. Monsieur Marquet fera une nouvelle demande en septembre 2019.

Quel bilan fait l'équipe enseignante du carnet de correspondance à l'usage ?

- financièrement, pas de grosses différences avec l'achat d'un cahier + protège-cahier
- plus solide
- aspect officiel et sérieux
- moins d'oubli et plus de soin car cahier différent des autres
- visualisation rapide et prise de conscience instantanée des absences et retards par les parents

Pour finir le conseil d'école, Monsieur Doye présente à l'ensemble du conseil d'école le projet de réaménagement de la cour. Il explique les échéanciers, les budgets et les modalités de mise en œuvre et de réussite.

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- la disponibilité et la réactivité de Madame Bernard dans le suivi des travaux du restaurant scolaire
- le nettoyage et/ou remplacement de l'ensemble des rideaux de l'école (à terminer)
- le nouveau mobilier pour le bureau de direction (à venir, en attente de livraison)
- les deux ENI qui seront installés en juillet 2019 (classe de Monsieur Marquet et classe de Madame Lecauchois)
- les peintures pour les classes de Madame Le Coutour, Madame Steunou et Monsieur Marquet
- le bus pour la sortie des élèves de CM2 à Vimy et Notre Dame de Lorette
- les tickets de métro pour les sorties scolaires
- l'aide concernant l'aménagement de la salle sciences au troisième étage de l'école (lavabo à venir + mobilier récupéré de l'ancien restaurant scolaire).

Le Conseil d'École remercie l'agence européenne ERASMUS +, la commission école du conseil de quartier, l'ALPH, l'OCCE pour les subventions accordées à l'école.

Le Conseil d'école remercie l'équipe périscolaire et l'équipe de restauration de l'école Lalo pour l'accueil des élèves sur le temps de pause méridienne.

Le Conseil d'école remercie tous les parents engagés dans le réaménagement de la cour de récréation et Maxence Rowell et Rénovations Urbaines pour leur aide et leur soutien sur ce projet de rénovation du jardin scolaire.

Demandes diverses

Des séances de natation pour les élèves de CE1

Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique ou l'octroi d'un nouveau chariot informatique.

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)

L'installation d'un écran blanc enroulable dans le hall de l'école

L'aménagement de la cour de l'école, en concertation avec les représentants de parents d'élèves et les délégués de classe.

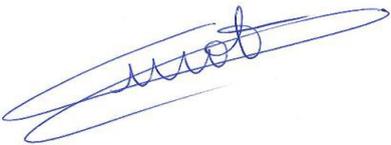
La construction de vestiaires au deuxième étage de l'école.

A réfléchir : la construction d'une estrade dans le hall de l'école et l'attribution de « chariots de chaises ».

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkie-walkie (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balises de type « SOS ATHENA »

Le conseil d'école prend fin à 19h20

La secrétaire de séance	Le Président
Madame Lurot 	 Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille